Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202640DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : SUBVENTIONS 2026

Versement d'une subvention de projet à l'association Castel Art Com pour l'organisation d'un salon des artisans et d'un vide-greniers

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202640DE-DE

Délibération N°2026/40 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 12 mars 2026

SUBVENTIONS 2026
Versement d'une subvention de projet à l'association Castel Art Com pour l'organisation d'un salon des artisans et d'un vide-greniers

Dans le cadre de l'organisation du salon des artisans et du vide-greniers, prévus respectivement les *14 et 15 mars* puis le *20 septembre 2026*, l'association Castel Art Com sollicite la mairie pour l'attribution d'une subvention de projet.

La commission 1, réunie le *15 janvier 2026*, propose l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 600 euros pour la participation aux frais du standiste, ainsi que 2 500 euros au titre de la sonorisation, de la sécurité et des animations du vide-greniers.

Le versement de cette subvention interviendra uniquement après la tenue des événements, sur présentation d'un bilan financier ainsi que des factures acquittées.

Suite à la présentation du sujet en commission 1 du 15 janvier 2026,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'ATTRIBUER à l'association Castel Art Com une subvention de projet d'un montant de 5 100 euros ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE

Nombre d'élus présents ou représentés : 22	**Pour : 22**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**